

Lettre d'information aux habitants DE CHAMBERY LE VIEUX

N° 11 – Juillet 2018

Chemin piétonnier : Rejoignez la zone des Landiers depuis la place Paul Vachez en toute sécurité en empruntant le nouveau sentier piétonnier.....

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- **samedi 30 juin** après-midi l'association Terr'spective vous propose une visite commentée du verger conservatoire Thevenon-Rousseau à Novalaise. Rendez-vous sur le parking de l'école à proximité du verger ; départ à 13H30 en covoiturage. Merci de signaler votre participation par mail à terrerspective@hotmail.fr
Le verger public pédagogique de Chambéry-le-Vieux a désormais un nom : « le p'tit verger du bourg », n'hésitez pas à vous y promener pour goûter quelques fruits rouges et suivre l'évolution des arbres fruitiers plantés en mars dernier.

- **jeudi 12 juillet**, goûter avant vacances du club des Aînés.



- **samedi 8 septembre**, les Amis du Vieux Four vous donnent rendez-vous pour leur soirée pizza.
Renseignements et inscriptions auprès du président M. NEHLIG 06 03 95 05 87

- **dimanche 30 septembre**, l'Association des Parents d'Elèves organise un vide grenier dans la cour de l'école élémentaire. La vente aura lieu de 8h30 à 16h30. Une petite restauration sera proposée sur place. Pour tous renseignements et inscriptions, contact Dominique : 06.18.73.26.49. Les parents d'élèves vous attendent nombreux pour désencombrer vos caves et greniers ou faire de bonnes affaires !



- **du 19 au 21 octobre**, Babyboom Génération propose un séjour en Ardèche à l'occasion de la Fête de la Châtaigne.
Renseignements et inscriptions auprès de Gérard VALESINI 04 79 72 21 32

- **le 24 novembre** dès 20h00, Sport Santé GV Chambéry le Vieux vous invite pour le repas dansant de la GV. Réservez votre soirée !
Renseignements et réservations gvchamberylevieux@gmail.com - 06 95 94 55 37

LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTREE :

- **Club de la couture** le mercredi à partir de 17 heures
Renseignements auprès de Mme Raymonde LIAUD téléphone 04 79 68 94 50

- **En attendant Ulysse**
Peinture sur porcelaine le mardi tous les 15 jours de 14 heures à 17 heures
Loisirs créatifs le samedi une fois par mois de 14 heures à 17 heures. Cours mixtes pour adultes et enfants
Renseignements auprès de Mme Paule CHATEL téléphone 04 79 62 68 53

- **Art floral** le lundi tous les 15 jours de 18 h 15 à 20 h. Cours mixtes.
Renseignements auprès de Madame Annie MARCHESE téléphone 04 79 72 06 85

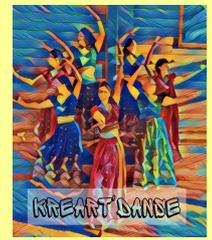
- **Sport Santé GV Chambéry le Vieux :**
Reprise des activités la semaine du 10 septembre.

Gym douce ou Gym tonique, Gym spécifique pour une reprise ou Stretching, Yoga ou Pilates, Marche nordique...
Déjà entraîné ou ayant envie de vous y remettre...
Une activité ou plusieurs, faites-vous plaisir !
Rejoignez la GV Chambéry-le-Vieux !
gvchamberylevieux@gmail.com - 06 95 94 55 37



Chambéry le Vieux

- L'association **Kreart'danse** reprendra ses activités **le mercredi 12 septembre** à 18h30. Les cours s'organisent autour de cycles tout au long de l'année : orientale, africaine, ragga, cabaret, indienne tous les mercredis de 18h30 à 20h00. Inscription sur place. Attention places limitées. Renseignements : Christine LAMESTA 06 08 69 18 11.



Club des Aînés : reprise le 6 septembre à partir de 13 h30 pour des jeux salle Paul Battail

Les associations vous donnent rendez-vous mi-septembre et vous souhaitent de bonnes vacances

DU NOUVEAU A CHAMBERY-LE-VIEUX :



- Une nouvelle association vient de voir le jour : les Embrunes. Passionnés d'art et d'histoire du folklore savoyard traditionnel, Les Embrunes, groupe d'art et traditions populaires vous invitent à découvrir cette culture par le biais de danses, chants, contes et petites scènes de théâtre. Les cours ont lieu salle Paul Battail, dès à présent y compris pendant les vacances scolaires le mercredi de 14h30 à 18h30 pour les jeunes de 10 à 18 ans et de 15h30 à 16h30 pour les adultes Renseignements auprès du président Georges BON 06 07 48 70 55

LES MANIFESTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER :

- Le **samedi 15 septembre**, le Conseil de Quartier vous invite à participer à une action d'envergure internationale « le WORLD CLEANUP DAY » ou journée mondiale de nettoyage de la planète, une initiative partie d'Estonie en 2008 et reprise ce 15 septembre par 150 pays. A Chambéry-le-Vieux, cette journée vient en écho à l'opération de nettoyage menée chaque printemps depuis sur le quartier. Parlez-en autour de vous ! Rendez-vous place Paul Vachez à 8h00 avec vos gilets jaunes, gants et chaussures adaptées. Inscription préalable en mairie de quartier (04 79 62 24 54) jusqu'au 4 septembre 2018.



- **Mercredi 7 novembre** à 18h30, salle des Mariages de la Mairie de quartier **Conférence de Mme DACQUIN** « Chambéry-le-Vieux et la première guerre mondiale » à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 14-18. A ce propos, la manifestation aux monuments aux morts le 11 novembre revêtira une importance particulière.

ENVIRONNEMENT



- Attention jardins : plantes invasives. La météo favorise à Chambéry-le-Vieux la recrudescence des plantes invasives telles que *l'arbre à papillons, la berce du Caucase ou encore la renouée du Japon*. Toutes plantes extrêmement dangereuses pour l'écosystème qui étouffent les autres, entraînant à terme de profondes et graves modifications de la biodiversité. **A arracher impérativement selon l'article L. 411-3 du Code de l'Environnement** mais pas sans précautions ! Pour tout signalement ou demande d'informations, contacter la mairie de quartier 04 79 62 24 54

- Attention moustique tigre ! Ce moustique est particulièrement nuisible. Il peut transmettre la dengue et le chikungunya seulement s'il est porteur de ces virus. Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche, d'où son nom de « moustique tigre ». Pour lutter contre lui, couvrir, jeter, vider tous les récipients en extérieur, pouvant contenir de l'eau.

PETITS RAPPELS POUR LE CONFORT DE CHACUN ET CHACUNE :

- Utilisateurs de tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres perceuses, attention ! **L'article 9 de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997** portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de la Savoie précise : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



- Un règlement départemental interdit aux particuliers de brûler les déchets, même ceux provenant des jardins. En cas de non-respect, une contravention de **450 €** peut être appliquée pour Un particulier (article 131-13 du code pénal).